



AVIS AUX MÉDIAS

Le 2 octobre 2008

Objet : Nous avons besoin de votre aide dans notre campagne annuelle contre l'influenza!

Chaque année au Canada, l'influenza saisonnière et ses complications entraînent en moyenne 4 000 décès et 20 000 hospitalisations. L'influenza dure en général de 7 à 10 jours, mais la toux et la fatigue peuvent subsister pendant six semaines. Tous les médias du pays peuvent contribuer à réduire ces chiffres en encourageant la population à se faire vacciner cet automne.

La *Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination* (CCSPV) invite la radio, la télévision, la presse écrite et les médias en ligne à inclure un message d'intérêt public de 30 secondes ou un communiqué écrit (voir influenza.cpha.ca) dans leur programmation en octobre, novembre, décembre et janvier. Si vous comptez diffuser l'un de nos communiqués, nous vous prions de bien vouloir nous en aviser pour que nous puissions mesurer l'impact de ces annonces.

L'influenza saisonnière, communément appelée la grippe, est une infection des voies respiratoires causée par le virus de l'influenza. On l'appelle « saisonnière » parce que le virus circule pendant l'hiver au Canada. Il ne faut pas confondre l'influenza saisonnière avec l'influenza aviaire ou l'influenza pandémique.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande le vaccin à toute personne qui veut réduire son risque d'attraper et de transmettre l'influenza. Le vaccin contre l'influenza n'est pas gratuit pour tous au Canada, mais il coûte habituellement moins de 20 \$; c'est bien peu pour obtenir la meilleure protection possible contre l'influenza.

Les médias jouent un rôle crucial en rappelant aux Canadiens qu'il est important de se faire vacciner chaque année contre l'influenza, et que le vaccin contribue à protéger les personnes exposées à des complications graves. Chaque Canadien ou Canadienne qui décide de se faire vacciner après avoir entendu ou lu notre message allège le fardeau des décès et des maladies.

Merci de votre attention et de l'aide que vous apportez en informant les Canadiens de l'importance de la vaccination annuelle contre l'influenza. Le mois d'octobre est le mois de la promotion de la vaccination contre l'influenza au Canada.

Renseignements :

Angela Slobodian

Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

Tél. : 613-725-3769, poste 151; immunize@cpha.ca

Ou communiquez avec votre service de santé publique local.

À propos de la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

La CCSPV est une coalition d'organismes nationaux du secteur de la santé et de groupes de défense des consommateurs qui jugent que la vaccination est le meilleur moyen de prévenir l'influenza. La campagne annuelle de la Coalition vise à accroître les taux de vaccination en faisant connaître les avantages du vaccin contre l'influenza à tout âge. Site Internet : immunize.ca

Autres liens et articles documentaires :

Agence de la santé publique du Canada
www.phac-aspc.gc.ca/im/influenza-fra.php

Ministères provinciaux et territoriaux et régies régionales de la santé
<http://www.immunize.cpha.ca/fr/publications-resources/links.aspx>

Qui devrait se faire vacciner ?

- 1) Les personnes qui présentent un risque élevé de complications liées à l'influenza :
 - Les adultes et enfants ayant des troubles cardiaques ou pulmonaires (dont l'asthme)
 - Les adultes et enfants ayant le diabète ou d'autres maladies métaboliques
 - Les adultes et enfants atteints de cancer ou présentant une immunodéficience ou une immunodépression (attribuable à une maladie sous-jacente ou à un traitement)
 - Les adultes et enfants ayant une maladie rénale
 - Les adultes et enfants atteints d'anémie ou d'hémoglobinose
 - Les adultes et enfants ayant des sécrétions des voies respiratoires difficiles à traiter
 - Les enfants et adolescents traités sur de longues périodes à l'acide acétylsalicylique (aspirine)
 - Les résidents des foyers de soins et autres unités de soins de longue durée
 - Les adultes de 65 ans et plus
 - Les enfants de 6 à 23 mois
 - Les femmes enceintes

- 2) Les personnes susceptibles de transmettre l'influenza aux sujets à risque élevé de complications :
 - Les travailleurs de la santé et autres soignants qui pourraient transmettre l'influenza à des sujets à risque élevé
 - Les contacts familiaux des bébés de moins de 6 mois
 - Les contacts familiaux des sujets à risque élevé
 - Les femmes enceintes (à toutes les étapes de la gestation, mais surtout au troisième trimestre) et mères qui allaitent
 - Les personnes offrant régulièrement des services de garde à des enfants de 0 à 23 mois
 - Les personnes s'occupant de sujets à risque élevé en milieu confiné

- 3) Autres personnes
 - Les personnes offrant des services communautaires essentiels
 - Les personnes en contact direct avec de la volaille infectée par l'influenza aviaire pendant les opérations de mise à la réforme
 - **Les personnes de 2 à 64 ans en bonne santé (il faut les encourager à se faire vacciner même si elles ne font pas partie des groupes ci-dessus)**